

## Parcs et lieux publics

Soyons fiers de notre ville et de notre environnement!

En matière de propreté, nous avons tous un rôle à jouer.

En utilisant les poubelles mises à votre disposition, vous contribuez à rendre votre environnement plus propre.



*Un danger ? AVISEZ-NOUS !*

*Nous corrigerons la situation*

**418 285-2731**

## Bacs de récupération, d'ordures et des matières organiques



Faites équipe avec nous en laissant les rues dégagées afin de permettre le passage du balai mécanique.

### Ville de Donnacona Service des Travaux publics

100, rue Armand-bombardier  
Donnacona (Québec)  
G3M 1V3

Téléphone: 24/24 418-285-2731

Télécopieur: 418-285-1358

#### Directeur

Monsieur Tommy Rousseau

@rousseaut@villededonnacona.com

#### Contremaître

Monsieur Alexandru Petrisor

@petrisora@villededonnacona.com



[www.villededonnacona.com](http://www.villededonnacona.com)

Info travaux  
publics



## Le nettoyage du printemps s'organise ensemble



Ville de Donnacona

Travaux publics

100, rue Armand-bombardier

Donnacona (Québec)

G3M 1V3

Téléphone: 418-285-2731

Télécopieur: 418-285-1358

@travauxpublics@villededonnacona.com

## Utilisation de l'eau

La Ville de Donnacona fait la promotion d'une saine utilisation de l'eau et voici une belle occasion de faire votre part en utilisant de façon **écocresponsable** la ressource précieuse qu'est l'eau.

Nous comptons sur la collaboration des citoyens pour respecter la réglementation relative à l'utilisation de l'eau (règlement V-426). Consultez le site internet de la ville pour plus de détail.

## Abris d'hiver temporaires



Les abris d'hiver temporaires doivent être enlevés avant le 1er mai.

Merci de votre collaboration!

## Balayage des rues, nettoyage des trottoirs et des sentiers

Le service des travaux publics procédera au balayage des rues et trottoirs dès que la température permettra l'exécution sécuritaire du nettoyage pour les piétons, travailleurs et de l'équipement. Nous vous prions de ne pas faire d'amoncellement le long des rues avec le sable afin de ne pas ralentir les opérations de nettoyage. Il est à noter que les interventions s'effectuent toujours avec de **l'eau non traitée**.



## Pistes cyclables et sentiers

L'ouverture des pistes cyclables débute le 15 avril. La signalisation sera mise en place tôt en saison et le lignage dès que la température le permettra.

Les sentiers seront inspectés et corrigés au besoin, afin de les rendre sécuritaires pour les usagés.

## Rinçage d'aqueduc



Veillez prendre note que le service des travaux publics procédera au rinçage des conduites d'aqueduc à compter du mois de mai. Des panneaux indiquant les opérations de rinçage seront placés aux intersections des rues du secteur touché, afin de prévenir les citoyens. Si vous constatez que l'eau est brouillée, nous vous recommandons de laisser couler l'eau du bain, le temps que celle-ci redevienne claire.

